



Déclaration des administrateurs CGT de la CNAF sur la COG 2013/2017 Conseil d'administration du 9 Juillet 2013

En premier lieu, les administrateurs CGT tiennent à rappeler que par définition, ils sont opposés aux conventions d'objectifs et de gestion car elles enferment les négociations dans des champs politiques prédéterminés et dans des budgets de gestion limités qui ne correspondent pas aux besoins des assurés sociaux et des allocataires.

Cette Convention 2013/2017 en est la parfaite illustration puisqu'elle doit s'inscrire dans un concept de réductions des déficits publics, injonction faite par la Commission européenne et au nom duquel le gouvernement en a négocié de manière très libérale les divers points.

Avant d'en venir sur le fond, nous nous devons d'en critiquer la forme car la préparation de cette convention, à notre avis, a occulté de manière trop radicale les commissions du conseil, notamment celles d'action sociale et d'administration générale.

D'autre part, les ateliers mis en place et surtout les divers échanges qu'ils ont suscités ne se retrouvent dans le texte de la COG que de manière parcellaire pour certains et totalement occultés pour d'autres.

Sur le fond, la CGT porte une analyse de la situation sociale et économique qui aurait mérité une convention beaucoup plus ambitieuse pour apporter des solutions à bon nombre d'allocataires en grande souffrance.

Il suffit de se reporter à la grave crise que traversent les caisses d'allocations familiales qui ne peuvent plus actuellement répondre de manière correcte à l'urgence sociale qui se manifeste quotidiennement à leurs guichets.

Beaucoup trop de dossiers sont actuellement en attente, plongeant les allocataires les plus modestes dans un grand désarroi, et ce ne sont pas les quelques mesures empiriques ces derniers mois qui ont pu inverser la tendance.

Au contraire la fermeture d'agences, voire de sièges, n'ont fait que rajouter à la mauvaise prise en compte des problèmes des allocataires.

Alors, au regard de l'appréciation quasi unanime sur la situation actuelle des caisses d'allocations familiales, nous aurions pu penser que cette COG allait donner lieu des solutions nouvelles pour résorber cette crise. Il n'en est rien !

Cette convention prévoit de supprimer au moins 2 000 emplois sur la période, ce qui est insoutenable.

Chacun prendra ses responsabilités, la CGT prend les siennes en affirmant de manière forte que seul un recrutement à hauteur de 4 000 emplois de qualité peut inverser favorablement la situation.

Même si nous pensons que le recrutement d'emplois d'avenir, au regard de la difficulté qu'ont ces jeunes dans leur recherche d'emploi, est louable, nous estimons qu'ils auraient dû être recrutés en sus de façon à leur offrir une formation adaptée débouchant pour eux sur un réel avenir professionnel.

En plus des moyens humains, ce sont les moyens financiers de gestion qui sont sacrifiés ; les budgets informatiques, immobilier, toute la gestion quotidienne des caisses va être réduite de plus de 15%. **Les missions de service public des caisses d'allocations familiales ne seront plus tenables !**

Quant au Fonds National d'Action Sociale, l'augmentation annuelle de 7,5% prévue ne pourra répondre objectivement aux besoins sociaux des familles. C'est un trompe l'œil car il affecte au FNAS, soit des dépenses nouvelles, soit le remplacement de financement d'Etat comme en matière de soutien à la parentalité.

En effet, cette augmentation s'entend, en intégrant la réforme des rythmes éducatifs, en affichant des objectifs de création de 100 000 solutions d'accueil collectif et autant d'accueil individuel.

Ce terme de « solution » est inadmissible. Nous l'avons combattu sous les gouvernements précédents.

Il est porteur d'arrangements discutables, d'une ambition basse de gamme, alors que nous appelons de nos vœux depuis si longtemps, le développement d'un service public d'accueil diversifié en faveur des jeunes enfants, garant d'une réelle qualité d'accueil, du recrutement de personnels formés et qualifiés, de parents salariés usagers et non plus employeurs.

Les objectifs assignés dans ce FNAS sont inatteignables au regard des budgets prévus ; cela va inévitablement entraîner des difficultés relationnelles entre les caisses et leurs partenaires, notamment avec les collectivités territoriales.

Il ne faut pas occulter que celles-ci vont voir leur budget amputé de 4,5 milliards d'euros dans les 2 ans, et seront donc frileuses en matière d'investissement dans des structures attendues par les allocataires et la population..

Là encore, une politique plus ambitieuse eut été de rigueur, mais au contraire les caisses vont voir leur fonds propres d'action sociale fondre de 77 millions d'euros sur la période.

Cette convention est bien trop imprégnée de recherche permanente de gains de productivité : accélération des mutualisations, de restructurations diverses ; toutes orientations déjà mises en œuvre depuis plusieurs conventions et qui aboutissent au marasme actuel : le sabotage du service public des caf, autrefois loué et exemplaire.

D'autre part, l'idée de gains de productivité liée à la simplification, à l'utilisation de technologies nouvelles est une fausse bonne idée ; de notre point de vue, les gains réalisables seront loin de compenser les besoins actuels en matière de gestion.

Pour conclure, la CGT réaffirme que les politiques d'austérité ne sont pas à même d'apporter une quelconque réponse à la crise sociale mais au contraire propre à l'aggraver. Seules de véritables politiques basées sur l'investissement social, la création d'emplois qualifiés, la résorption de la précarité et l'augmentation des salaires pourront relancer l'économie à la hauteur des besoins de nos concitoyens.

Pour toutes ces raisons, les administrateurs CGT de la CNAF sont amenés à se prononcer défavorablement pour la signature de cette COG.

Résultats des votes :

- 24 pour : UNAF, CGC, UPA, CFTC, CGPME, MEDEF, CNPL, 2PQ
- 6 contre : CGT, FO
- 4 Abstentions : CFDT, 1PQ (UNAF)